

DÉC. 2020 N°02

LE Fagot

Le lien municipal de la ville de Froges

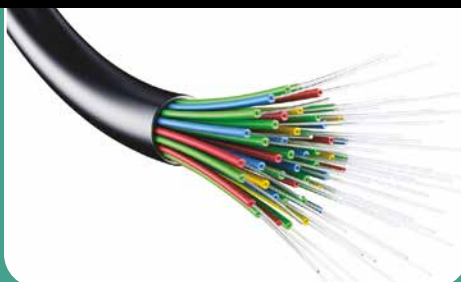


ARTICLES À LA UNE



POINTS INFOS

Merci aux couturières
p.2



ACTUALITÉS

Déploiement de la fibre
p.5



VIE LOCALE

Hommage à Samuel Paty
p.8



Remerciements pour les couturières qui ont fourni les masques à la mairie.



Lors du premier confinement, les couturières de l'association «Le dé à coudre» nous sont venues en aide pour confectionner des masques en tissu pour le personnel de la mairie, en fournissant, en plus de la main d'œuvre, la matière première.

Pour ce deuxième confinement, leur générosité n'ayant aucune limite, elles vont produire deux cents masques en tissu pour les enfants de Froges, de plus de six ans, scolarisés en primaire.

Le Conseil Municipal tient à chaleureusement remercier mesdames Alba D'AMATO, Jeanine ARGENTIER, Jocelyne CORTESI, Dominique BOUCHET-LANAT, Anne-Marie GACHON, Nathalie LESEIGNEUR, Annick MICHEL, Marie

MODESTO, Elisabeth ROSA-PUISSANT, Gaby SALAMON, Nicole TERPPEND, Huguette BOUCHET-LANAT, Pascale LENOIR et Muriel TOMASSINI.

Nous remercions également Christine MICOUD, de la société ALSHTROM, de nous avoir donné le «tissu technique» servant de filtre pour ces masques lavables.

Merci encore à toutes ces belles âmes pour leur générosité et leur implication dans la vie de notre communauté.

Faites attention à vous.

Les Livreurs du Grésivaudan

Un nouveau concept dans le Grésivaudan qui vient en aide aux restaurateurs.

Depuis le 20 août dernier, Serge Bourgoïn s'investit seul et bénévolement à livrer 13 communes. Il a donc équipé son 4x4 de deux conteneurs spéciaux pour le chaud et le froid.

www.leslivreursdugresivaudan.fr



La vente à emporter de vos restaurants / commerces à Froges

• FATTO BENE

Mardi au vendredi de 11h à 14h

Traiteur du mardi au dimanche de 17h à 21h

Carte : voir leur Facebook

Adresse : 485-455, D523 - Contact : 06 24 18 16 38

• LE RESTAURANT LE MAS

A retirer entre 18h et 20h

Voir carte sur leur site internet :

Site : lemas.oxatis.com

4 impasse Victor Hugo - Contact : 04 76 71 41 36

Mail : laurencevacarini@yahoo.fr

• AU FIL DU TEMPS

Tous les midis du lundi au samedi

Vendredi et samedi soir :

une spécialité sur réservation ou une carte réduite

Voir Facebook ou sur leur ardoise devant le restaurant
9 rue Joliot Curie à Froges - Contact : 06 84 97 64 83

• CAMION MYTHIC PIZZA

Mardi au dimanche : 17h-21h30

119 Bd de la République - Contact : 06 09 60 62 60

Le Marché de Noël n'aura pas lieu en 2020

Chaque année, les communes de Froges et Villard-Bonnot organisent conjointement le traditionnel Marché de Noël. Après concertation, et en raison du contexte sanitaire, les deux municipalités ont fait le choix, à contrecœur de ne pas maintenir cet événement pour la sécurité de leurs concitoyens.

Point Travaux sur la commune

• Bibliothèque Froges :

Remplacement de la chaudière par l'entreprise ENERALPES

• Salle des sports :

Réfection et extension des sanitaires de la salle des sports : Les douches, situées dans les vestiaires de la salle des sports, ont été entièrement réhabilitées en septembre.

L'entreprise ENERALPES a été mandatée pour la mise aux normes anti-légionellose ainsi que pour le changement de tous les blocs de douche.

• **Stade** : les filets de protection pare-ballon et couvertines par Denis USSEGLI

EDITO

Bienveillance et fêtes de fin d'année



Chers Frogiennes, chers Frogiens,

C'est dans un contexte particulier que je m'adresse à vous. La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection imposées par l'Etat modifient considérablement notre quotidien. J'ai bien conscience que cette période a des conséquences sur vos vies personnelles et professionnelles.

Sachez qu'élus et services communaux sont à l'oeuvre pour vous accompagner et vous aider à traverser du mieux possible cette crise. La commune a adapté ses services aux contraintes sanitaires et aux besoins de la population. Ce Fagot s'est fait l'écho des actions solidaires développées sur notre territoire.

Les agents municipaux et l'équipe municipale se sont mobilisés afin de maintenir ce lien social si cher à tous. Des aménagements ont été faits dans nos structures (écoles, SICSOC) afin d'accueillir nos enfants dans de bonnes conditions et de permettre aux parents de poursuivre leurs fonctions. Nous portons une attention particulière aux personnes les plus fragiles. Nos aînés et les personnes isolées bénéficient de services à domicile comme la livraison des repas, des courses et de médicaments afin de rester sereinement à leur domicile. J'ai une pensée toute particulière pour nos aînés de l'EHPAD « Belle vallée ». La COVID a malheureusement fait de nombreuses victimes au sein de cet établissement. J'adresse, au nom de tout le conseil municipal, mes sincères condoléances aux familles et mon soutien au personnel dévoué.

Cette crise sanitaire a également impacté la vie municipale. Pour garantir la sécurité et la santé de tous, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées, nos conseils municipaux se tiennent à huis clos. Seuls les débats en comité restreint ont lieu. Nombre de nos projets de campagne notamment celui sur la politique participative que nous souhaitons mettre en place au cours de notre mandat, restent de ce fait en suspens. Les cérémonies officielles, les manifestations et festivités n'ont pas fait exception. C'est avec regret que nous avons été également contraints à prendre la décision d'annuler des moments forts de convivialité, comme le repas de fin d'année de nos aînés, ainsi que le marché de Noël, et ce malgré l'investissement de nombreux commerçants, artisans, associations, agents municipaux et élus de la municipalité.

Difficile de se projeter en ce moment, mais nous avons bon espoir de pouvoir passer les fêtes avec nos proches. Pour garder la magie de Noël, les rues de la commune ont été décorées et par le biais de ce Fagot, j'invite tous les Frogiens à être inventifs sur des initiatives à distance en lien avec cette période si particulière. Nous vous proposons un concours de maisons et de sapins décorés et pour les échanges intergénérationnels, la commune souhaite centraliser et mettre en ligne vos témoignages de Noël d'antan et d'aujourd'hui. Vous pourrez retrouver tout ceci en détail dans ce journal.

Concernant ce Fagot, je tiens à remercier Néomie Lecornu de Froges, car son implication, sa maturité et son excellent travail a permis la réalisation de ce journal. Elle finira son stage de deuxième année de BTS communication à la mairie lorsque vous lirez ces lignes.

Malgré les temps qui courent, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, entourés des personnes que vous aimez. Restons prudents, protégeons-nous les uns des autres. Nous pourrions ainsi nous retrouver prochainement dans la convivialité qui caractérise notre ville.

Portez-vous bien et traversons cette crise ensemble et unis.

Olivier Salvetti



Ensemble, célébrons cette nouvelle année !

*Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne et heureuse année.*

SOMMAIRE

Points infos

p.2

Actualités

p.4-6

Zoom sur...

p.6-7

Vie locale

p.8

Bon à savoir

p.9

Vie associative

p.10-11

Infos pratiques

p.12

Incivilités

La ville de Froges souhaite rappeler que les actes d'incivilité ne sont pas acceptables et sont sanctionnables. L'objectif est que nous puissions profiter d'une ville propre et partager un espace public agréable. Malheureusement, pour certains, cette vérité n'est pas une évidence !

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT UNE INFRACTION

Les dépôts sauvages de débris et d'encombrants ont des conséquences néfastes, voire dangereuses (accidents, rongeurs, insectes, pollutions...). C'est pourquoi, il est strictement interdit de déposer ses déchets et ses encombrants sur la voie publique. Les contrevenants sont passibles d'amende allant de 35 € à 1500 € selon le cas.

Pour rappel : ramassage des encombrants sur rendez-vous les premiers lundis des mois pairs. La prise de rendez-vous est faite à l'accueil de la mairie au 04 76 71 40 65 ou contact@villedefroges.fr.



PROPRIÉTAIRE DE CHIENS, À VOUS DE RAMASSER



Lors des promenades quotidiennes de votre animal de compagnie, emportez avec vous des sacs pour ramasser ses déjections puis jetez-les dans une poubelle.

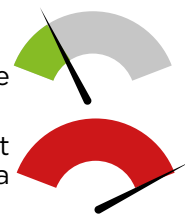
Selon l'arrêté municipal en vigueur qui prévoit la non-divagation des chiens, nous vous rappelons qu'ils doivent être tenus en laisse dans toute la commune pour des raisons de sécurité.

Le non-respect de ces réglementations peut conduire à des verbalisations.

VITESSE

Aujourd'hui, nous avons constaté à plusieurs reprises des vitesses excessives sur notre commune lors des contrôles réguliers de vitesse en différents points.

Toutefois, malgré plusieurs procès-verbaux dressés, force est de constater que les vitesses restent élevées. Police Municipale et gendarmerie vont renforcer leurs contrôles afin de lutter contre la délinquance routière.



Police Municipale

Notre Police Municipale composée de Philippe TONNELIEU et Jean-Philippe TAORMINA, se tient à la disposition de la population pour tout signalement de faits suspects. Il ne faut pas hésiter à les solliciter.

Notre Police Municipale nous donne quelques petits conseils :

- Avant de laisser quelqu'un pénétrer à son domicile, il faut toujours s'assurer de l'identité de la personne en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de la porte. En cas de doute, même si des cartes professionnelles ont été présentées, il vaut mieux appeler le service ou la société dont ces personnes se réclament.

- Ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce de son domicile. Il est recommandé de ne pas détenir trop d'espèces chez soi, toujours privilégier le paiement par carte bancaire.

- Au distributeur automatique de billet, attention de ne pas se laisser distraire par des inconnus.

- Sur internet, il ne faut pas communiquer ses coordonnées bancaires par e-mail. En ce qui concerne les transactions commerciales, il faut toujours vérifier qu'on est bien sur un site sécurisé « https » exemple: <https://www.mairie-defroges.fr/>.

- Bien sécuriser ses mots de passe sur internet : éviter les mots de passe avec prénoms et dates de naissance facilement repérables par les hackers.

- Ne pas communiquer ses dates de vacances ou d'absences par tweet ou sur un mur Facebook.

N'oubliez pas de bien fermer votre habitation, de confier les clefs à une personne de confiance et de signaler votre absence à la Police Municipale (toute l'année) ou à la Gendarmerie. Ce service est gratuit, il faut juste laisser ses dates de départ et d'arrivée et ses coordonnées pour pouvoir être joint facilement et rapidement. Cette opération a pour but de surveiller votre domicile pendant votre absence par des rondes de police fréquentes.

Contacts utiles

Police Municipale de Froges :

☎ 04 76 71 40 65

✉ police.municipale@villedefroges.fr

Gendarmerie de Villard-Bonnot :

☎ 04 76 71 42 18 ou le 17

2 bd Jules Ferry 38190 Villard-Bonnot

Déploiement de la fibre



Ce projet est porté par le département et soutenu financièrement par les collectivités locales, dont le Grésivaudan.

La fibre est déployée par Isère Fibre. C'est un réseau d'initiative publique (RIP) d'Isère THD dont l'exploitation est confiée à SFR Collectivités.

Attendu avec impatience, le Très Haut Débit arrive avec beaucoup de difficultés sur Froges. L'opérateur a pris énormément de retard dans l'installation de ce nouveau réseau. Vos élus suivent de près tous les travaux relatifs à ce déploiement.

Sur le site Isère fibre, vous trouverez les informations pour tester votre éligibilité et connaître les Fournisseurs d'accès à Internet (FAI) présents sur le réseau :

<http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2/>

Des nouvelles du CCAS



NAVETTE DES COURSES

Pour rappel, le CCAS propose une navette des courses pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer.



Cette navette est mise en place tous les vendredis après-midi pour la somme de 1 € par aller-retour.

Sandrine vous accompagnera à Carrefour Market pour vous aider à faire vos emplettes.

Il faut s'inscrire au préalable auprès du CCAS.



Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

La commune de Froges reste vulnérable face à certains risques naturels et technologiques. Afin d'acquies une conscience du risque et des bonnes pratiques à mettre en oeuvre, la commune a réactualisé son plan Communal de Sauvegarde (PCS). L'objectif du PCS est de s'organiser, se préparer, se former, identifier les principales missions pour faire face à toutes les situations. Lorsque survient un événement, la rapidité de réaction permet de sauvegarder des vies, limiter les dégâts et les dégradations sur l'environnement.

Si vous souhaitez vous investir dans ce domaine, rejoignez l'équipe de volontaires de la réserve communale.

Contact police municipale



AIDE AU CHAUFFAGE

Le CCAS peut vous aider dans le règlement de votre facture d'énergie.

Versée une fois par an et par foyer, elle dépend des ressources de la personne. D'un montant de 150 à 300 €, elle est directement réglée au fournisseur d'énergie (EDF-GDF...).

Le quotidien familial du foyer doit être inférieur à 600 €. Pour bénéficier de l'aide, il vous suffit de contacter le CCAS ou de vous rendre sur le site internet de la commune, afin de récupérer

le formulaire, celui-ci devra être accompagné de votre avis d'imposition, d'un justificatif de vos prestations CAF et de votre facture de chauffage.

04 76 71 15 95 - ccas@villede froges.fr

La commune vous informe

Commerçants, artisans, entrepreneurs, conscients de vos difficultés, le pôle soutien à l'économie locale vous rappelle les dispositifs et les contacts susceptibles de vous aider :

- le Fonds Région Unie mis en place par la Région Rhône-Alpes et en partie financé par Le Grésivaudan et votre commune (<https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/>) l'agence de développement économique Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises en consultant le site ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr ou en appelant le numéro vert unique Etat-Région : 0805 38 38 69 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00).
- Le service Economie de la Communauté de Commune Le Grésivaudan au 04 76 90 51 56.
- Pour les artisans, la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère au 04 76 70 82 09 ou coronavirus@cmisere.fr
- Pour les commerçants, la Chambre de commerce et d'Industrie de Grenoble au 04 76 28 28 90 ou covid19@grenoble.cci.fr

Plan Grand Froid 2020

A l'instar du « plan canicule » en été, le CCAS vous rappelle son dispositif « plan grand froid » pour les personnes fragiles. Pour avoir plus d'informations et vous inscrire, prenez contact avec le CCAS de Froges ou renvoyez en mairie le coupon ci-dessous.

INSCRIPTION PLAN GRAND FROID 2020

NOM : PRENOM :

Date de naissance :

Tél : Tél portable :

Médecin traitant (nom, ville) :


Tél :

Je souhaite :
et / ou L'inscription au plan grand froid
 L'inscription au recensement des personnes fragiles

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : (famille, ami(e), voisin...)
Nom et prénom :
Ville :
Téléphone : Tél portable :

Observation (handicap, famille éloignée, personne isolée...) :
.....

**CCAS
FROGES**



Ce dispositif favorise l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes fragiles, isolées à domicile, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence

ZOOM SUR...



Evénement - SICSOC

Si 2020 est une année riche en changements dans nos habitudes, notre fonctionnement, elle est également le théâtre de belles innovations pour conserver un lien avec vous, usagers du Centre socioculturel de Brignoud.

ZOOM SUR LE SEMESTRE

Vous avez peut-être eu la chance de participer cet été à nos premières animations familles mélangeant sorties de proximité et ateliers : **créations, rencontres, découverte du bois de la Bâtie** et tir à l'arc en montagne. En parallèle, nos jeunes sont partis pour un séjour nature au coeur de l'Ardèche.

Si ces expériences n'ont pu être reconduites en intégralité durant ces derniers mois, nous avons eu la chance de vous revoir lors d'ateliers parents-enfants, d'animations au Centre de loisirs, d'une activité Slam ou encore durant notre Games Night dématérialisée.



Pour nous, il a été important d'entretenir ce lien si précieux. C'est pourquoi, l'intégralité de notre équipe de professionnels est mobilisée pour assurer le maintien des services du centre.

Le multi-accueil « les petites petons », l'accueil de loisirs, ainsi que la maison de la jeunesse continuent la prise en charge des publics dans le strict respect des normes sanitaires actuelles. Côté assistantes maternelles, les temps d'animations collectives reprennent tandis que les permanences mail et téléphone se poursuivent.

L'accompagnement scolaire, quant à lui, a été adapté pour assurer le suivi de l'apprentissage mis en place en début d'année.

Maintenant, nos espaces médiathèques et ludothèque sont à nouveau en mesure de vous recevoir sur place, avec des conditions d'accès spécifiques. À noter également, la récente ouverture de la médiathèque de Froges/Champ-près-Froges (rue Gambetta, derrière l'église).



Pour toute autre question relative au fonctionnement du centre, contactez nos chargés d'accueil à accueil@csc-brignoud.fr ou 04 76 71 59 60

À PRÉSENT, PLACE AUX NOUVEAUTÉS !

Pour que confinement ne soit pas synonyme d'isolement, le projet « comme chez Papi, comme chez Mamie » évolue. Ce sont à présent des échanges épistolaires qui ont lieu entre les enfants de l'accueil de loisirs et les seniors du club des Gentianes.



Un projet « médiateurs » prend également forme au collège Belledonne, porté par la Communauté de communes du Grésivaudan et le Centre socioculturel de Brignoud. Ce dispositif a été créé pour permettre aux élèves de gérer ensemble, par la médiation et le dialogue, les conflits du quotidien. Les adolescents sont invités à devenir acteurs du « mieux vivre ensemble », accompagnant ainsi l'effort de prévention autour du harcèlement scolaire.

Direction à présent les expérimentations sensorielles des tout-petits avec le RAM et Nadège Ximenez, céramiste de « Terres ETC ». Durant 2 cycles de 3 séances, avec un atelier argile pour aborder différentes découvertes autour de cette matière rocheuse naturelle.



Et pour finir l'année, nous vous proposons un calendrier de l'avent en ligne. Découvrez chaque jour, via nos réseaux connectés, une photographie d'un événement ayant eu lieu en 2020 dans nos locaux, ou les supports d'animations à venir pour 2021.

L'actualité ne cessant d'évoluer, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet et notre page Facebook.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement.

Prenez soin de vous et de vos proches.

L'équipe du Centre socioculturel de Brignoud

Protocole COVID



SE LAVER LES MAINS RÉGULIÈREMENT



À PARTIR DE 6 ANS, PORTER UN MASQUE



UTILISER DU GEL HYDRO ALCOOLIQUE



PRISE DE TEMPÉRATURE EN CAS DE SYMPTÔMES



RESPECTER LES DISTANCIATIONS SOCIALES



UTILISER UN SPRAY DÉSINFECTANT

Restez vigilant

- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans
- Ne pas mettre son enfant si des symptômes apparaissent notamment la température supérieure à 38°C
- Signaler si un cas confirmé se trouve au sein du foyer

transformée en salle de restauration pour les élémentaires accueillis en deux services, les maternelles restent quant à eux dans la salle de la cantine avec un service unique.

- Concernant les garderies périscolaires des deux écoles, les enfants sont répartis dans plusieurs salles permettant de respecter les distanciations.

Hommage à Samuel Paty

ECOLE GEORGE SAND : Au sein du groupe scolaire de George Sand, l'hommage s'est déroulé de différentes manières en corrélation avec l'âge des enfants.

Du côté des maternelles : Les petits et les moyens de la classe de Mme CLOITRE ont écouté une chanson douce. Les moyens et les grands de la classe de Mme VIGNERON ont écouté une lecture « Aller à l'école, pour quoi faire ? » ; puis ils ont suivi une minute de silence pour « penser à la chance que nous avons de vivre dans un pays où les enfants peuvent aller à l'école ».

Du côté des élémentaires : Les CP et CE1 de la classe de Estelle MONSIEUR ont travaillé sur la liberté et le droit de choisir.

- Les CE1-CE2 de la classe de David GERUSSI ont écouté la chanson de Jean-Jacques Goldman « Il changeait la vie » et ont suivi une minute de silence.

- Quant aux CM1-CM2 de la classe de Maud Martel, ils avaient déjà abordé les lois de l'enseignement de Jules Ferry, la charte de la laïcité, les valeurs et symboles de la République et la poésie « Liberté » de Paul Eluard.

Comme le recommandait le ministère, la directrice est venue lire une version allégée de la « Lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès (1888). Mais c'était encore difficilement compréhensible pour des CM.

ECOLE FREDET

Tous les élèves de l'école Maternelle Fredet se sont réunis lundi 2 novembre autour d'un joli cœur de feuilles d'automne. Ce sont les Grands qui l'ont fabriqué,

en utilisant la technique du Land Art (art éphémère, dans la nature). « Nous sommes trop petits pour comprendre la violence de notre monde mais assez grands pour comprendre la fraternité, l'entraide et la solidarité ».



Depuis le 2 novembre dernier, le protocole sanitaire s'est modifié. De nouvelles mesures ont été mises en place dans les écoles et notamment à la cantine et au périscolaire en plus de la distanciation physique et du port du masque (dès 6 ans).

- Au restaurant scolaire** de George Sand, trois services s'effectuent pour les élèves élémentaires et deux pour les maternelles avec service à table pour les élèves élémentaires pour éviter des brassages.

- Concernant Guynemer** la salle d'évolution a été

Renouvellement des mobiliers de classe

A l'été 2020, la Municipalité a décidé de renouveler une partie du mobilier scolaire au sein des écoles afin d'offrir davantage de confort aux enfants.

Ainsi les trois classes d'élémentaire de George Sand et trois classes sur cinq de Guynemer ont été équipées (en totalité ou partiellement) de bureaux individuels et de chaises assorties, le tout réglable et adapté à la morphologie de l'enfant.



Noël pour les séniors



Colis de Noël pour les séniors
Annulation du repas de fin d'année des seniors

Le repas annuel des seniors, généralement programmé fin novembre, n'a pas eu lieu cette année au regard du contexte sanitaire.

Toutefois et afin de marquer les fêtes de fin d'année, toutes les personnes âgées de 65 ans ont reçu un colis gourmand distribué lors de permanences ou livré par élus pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Au total, 529 habitants ont reçu un colis gourmand, 30 personnes ont fait le choix d'offrir leur colis au secours populaire et 13 colis ont été apportés aux résidents de l'EHPAD Belle Vallée de Froges.

Les portraits



DOLORES RODRIGUEZ

**Psychopraticienne en Gestalt
Thérapie**

Maître enseignante de Reiki

Dolores Rodriguez s'est installée récemment sur notre commune.

Le début de sa pratique en Gestalt Thérapie, une méthode de psychothérapie, remonte aux années 90. Elle a exercé d'abord dans une association, puis en libéral depuis dix ans.

Cette méthode prend en compte la personne dans sa globalité (corps, mental, émotions) dans la relation à son environnement.

Dans l'accompagnement de ses clients, la notion d'équipe est essentielle : ils sont deux à chercher la source des dysfonctionnements à l'origine des difficultés de la personne. En parallèle il y a les moments où la personne découvre des qualités et des capacités insoupçonnées, qui l'aideront à (re)trouver la confiance en elle pour atteindre son objectif.

L'autre volet de son activité est celui de praticienne et maître enseignante de REIKI, méthode japonaise de transmission d'énergie, agissant également sur la globalité de la personne.

A ce titre, elle est intervenue pendant huit ans au sein d'une association de recherche et d'accompagnement de patients en oncologie, en transmettant à ceux-ci l'énergie REIKI.

Car recevoir du REIKI est un moyen très doux de se recharger en énergie, se libérer du stress, soulager des douleurs physiques et obtenir d'autres effets positifs. C'est pourquoi cette méthode est complémentaire de tous les traitements médicamenteux, naturels, psychothérapeutiques, et énergétiques.

Son travail, Dolores Rodriguez l'envisage comme une belle expérience humaine à laquelle elle apporte sa bienveillance et ses compétences pour favoriser l'évolution de la personne qu'elle accompagne.

Elle exerce ces deux pratiques sur rendez-vous à son cabinet.

MICHEL SAEZ

« Grésimétal » : Artisan professionnel, très attaché à la ville de Froges

Michel Saez débute son métier en 1985 en tant que salarié dans une entreprise et c'est depuis 2010 qu'il s'implante sur Froges où il rénove et aménage un atelier « Grésimétal ».

Seul, Michel Saez fabrique de manière artisanale (100% fait main) et sur mesure, sans standard : des portails, des garde-corps, des portes métalliques et des escaliers en acier, ainsi que des petites charpentes.

Très appliqué, il veut que chaque demande soit unique et satisfaite par son client, il se munit donc de matériels et matériaux de qualité pour assurer un bon travail. De plus, Michel Saez se déplace avec son camion, équipé d'outils et outillages, où il peut venir directement chez ses clients pour leurs besoins.

Par la suite, il aimerait travailler l'inox et l'aluminium pour pouvoir agrandir son panel de compétences.

Très attaché à sa commune, c'est essentiellement des particuliers de Froges qui font appel à son professionnalisme.



En effet, la Mairie lui a demandé de réaliser les garde-corps de celle-ci ainsi que ceux de la salle des fêtes. Au vu de son travail, la mairie refait appel à ses services pour confectionner un portail à l'école George Sand.

Pour assurer le suivi, son fils viendra l'épauler dans son atelier « Grésimétal » pour un travail performant et de qualité. Vous pouvez lui demander un devis, ils sont gratuits.

☎ 06 20 58 83 76 - saezmichel@sfr.fr

L'ATELIER DE PÉPÉ

Une fabrication unique dans votre commune

Cette start-up débute par la création de leur propre skate. C'est par une passion commune et la volonté d'avoir un ski sur mesure que les trois associés, se lancent il y a trois ans, dans la fabrication de leur ski bois, fait main et artisanal.

L'Atelier de Pépé a une valeur sentimentale, hommage aux valeurs transmises par les anciens et une qualité faite main qu'ils veulent mettre en avant dans leurs produits.

Le concept d'un ski unique : L'Atelier de Pépé a pour but de faire un ski sur mesure et de répondre aux demandes des acheteurs.

En effet, les trois associés prennent en considération le physique de la personne et le lieu de la pratique du ski, en étant un maximum à son écoute pour concevoir une paire de skis unique.

La qualité avant tout ! Pour la conception de ses produits, L'Atelier de Pépé choisit des matériaux de qualité, des bois de la région et des composants de technologie carbone, tout en collaborant avec les entreprises de la région. Une certitude d'avoir des matériaux de qualité assure un produit final haut de gamme.

Instagram : <https://www.instagram.com/latelierdepepe/>





Forum des Associations

Un Forum des Associations en extérieur pour la sécurité de tous :

Le Forum s'est tenu le samedi 5 septembre, mais contrairement aux années précédentes, les stands étaient installés en extérieur, sur la partie ombragée du parking.



Sens de circulation, tenue d'un registre des personnes présentes et mise à disposition de gel hydro alcoolique... toutes les conditions étaient ainsi réunies pour accueillir les associations et les visiteurs en toute sécurité, le tout supervisé et contrôlé par le responsable de la Police Municipale, M. Philippe TAORMINA.

La matinée était consacrée à l'installation du matériel, suivie de l'assemblée générale de l'Office Municipal des Sports et des Loisirs et enfin de la validation du planning d'utilisation du gymnase pour la saison 2020-2021 avant l'ouverture au public à 14 h.

C'est donc sous un soleil radieux que 20 associations ont participé à ce forum avec également la participation du Centre Musical Accords et du Yoga de Champ-près-Froges.

Même si les démonstrations n'ont pas pu avoir lieu cette année en raison du contexte, la bonne humeur était présente lors de cet événement particulier.



Froges JUDO

L'association FROGES JUDO propose des cours de judo, taïso et jujitsu pour les petits comme pour les grands dans une bonne ambiance assurée ! Pour le plus grand plaisir de nos judokas et avant d'être confinés, nous avons eu la chance de retrouver le DOJO du Centre Socio Culturel de Brignoud fin février 2020.

La saison 2019-2020 nous laisse un goût d'inachevé car nous n'avons pas pu fêter les 15 ans du club.

Nous espérons que nous pourrons le faire bientôt, même avec quelques mois de retard !

Cette saison 2020-2021 a démarré par la présence du bureau lors du forum des associations et des permanences d'inscriptions en plein air devant la salle des sports. Grâce à un protocole sanitaire strict, la reprise sportive s'est faite en toute sécurité grâce à la mobilisation des encadrants et de nos judokas.



Pour finir, nous tenons à remercier l'ensemble de nos judokas, des parents, membres du bureau, Alexie et Joelle (salariées du club), l'OMSL ainsi que nos sponsors pour leur soutien même en temps de crise. Nous tenons également à adresser un grand merci à notre nouvelle équipe municipale qui a su se montrer présente et à l'écoute depuis ce début de saison.

La saison n'est pas terminée, il reste encore des places, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors de nos entraînements.

<https://frogesjudo38.sportsregions.fr/> - <https://www.facebook.com/Froges-JUDO-107717120831656>

Tennis Club

Une saison sportive bien particulière au Tennis Club !



Tout avait pourtant bien commencé et le championnat de printemps s'annonçait très intéressant. Mais avec le confinement : plus de championnat interclubs, plus de tournoi ni de tombola, plus de tennis-loisir et surtout plus d'entraînements.

Après le déconfinement, le club a fait le choix de proposer aux adultes quelques cours individuels, pour essayer de rattraper le temps perdu et offrir aux jeunes un avoir sur la saison suivante. Cette solution a été approuvée avec une réduction en septembre.

La saison 2020/2021 s'annonçait bien avec un deuxième prof, Kevin, pour seconder Jean et assurer des cours le samedi après-midi pour les plus jeunes en mini-tennis à partir de 5 ans.

Et grâce aux infrastructures de Froges, Villard-Bonnot et la Ligue de Seyssins, tous nos cours étaient assurés en cas de mauvais temps. A ce jour, le tennis est à nouveau permis en extérieur.

Nous attendons avec impatience les prochaines échéances pour pouvoir à nouveau profiter des infrastructures couvertes. Sans oublier que nos plus jeunes vont bénéficier, au moment de Noël, de quelques friandises offertes par le TCF.

Un superbe panneau d'affichage, pour le club, va nous faciliter la communication avec les adhérents et pour les passants.

Nous vous attendons !

A savoir : qu'il est toujours possible de nous rejoindre, quel que soit votre niveau : loisir ou compétition !

Coup de pouce

Aide financière aux associations sportives touchées par la pandémie :

En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreuses associations ont été contraintes de cesser leurs activités durant les phases de confinement et font face à de nombreuses restrictions imposées par des protocoles sanitaires, les obligeant à réduire leurs nombres de licenciés.

Afin de venir en aide à ces associations fortement impactées par la crise, la Municipalité a décidé de leur octroyer une subvention exceptionnelle.

Salle des sports

Renouvellement des tables de la salle des sports

Les tables utilisées à la salle des sports dans le cadre de manifestations associatives et municipales étant vieillissantes et très lourdes à installer, la municipalité a décidé d'en acheter des nouvelles plus fonctionnelles et légères.

Ces tables pliantes en polyéthylène ont également investi la salle du 1^{er} étage, mise à la location des particuliers à l'occasion de fêtes familiales.



NUMÉROS À RETENIR ET HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES

Mairie-accueil / Etat-civil :

☎ 04 76 71 40 65

✉ contact@villedefrog.es

Lundi : 9 h-12 h / 15 h-18 h

Du mardi au vendredi : 9 h-12 h et 15 h-17 h

Adjoint de permanence :

☎ 06 83 81 18 93

Service Action sociale :

☎ 04 76 71 15 93

Permanence temporaire en raison de la crise sanitaire : le mardi et mercredi de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Service urbanisme :

☎ 04 76 71 15 95

Permanence temporaire en raison de la crise sanitaire : le jeudi de 14 h à 17 h sur rendez-vous.

Service Scolaire :

☎ 04 76 71 15 92

Permanence temporaire en raison de la crise sanitaire : le lundi de 15 h à 18 h et le mercredi de 15 h à 17 h.

Service des travaux & techniques :

☎ 04 76 71 15 97

Sport et associations :

☎ 04 76 71 15 90

Centre socio-culturel :

☎ 04 76 71 59 60

Déchets, tri et ordures ménagères :

Le Grésivaudan - ☎ 04 38 72 94 30

✉ dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

RAPPEL : ramassage des encombrants par les services techniques tous les premiers lundis des mois pairs. Inscription au préalable à l'accueil en mairie.

Bibliothèques :

Ouverture du pôle de Frogés

Brignoud - ☎ 04 76 71 54 54

Mardi : 15 h-18 h 30 - Mercredi : 10 h-12h / 14 h-18 h

Jeudi : 10 h-12 h - Vendredi : 15 h-18 h 30

CPAM de Frogés :

Du lundi au mardi : 8 h 30-12 h 30

et 13 h 30-16 h (ouverture le 20 juillet)

500 Boulevard de la République

38190 FROGES

Police municipale :

☎ 04 76 71 40 65 / 06 33 62 97 25

✉ police.municipale@villedefrog.es

SANTÉ ET URGENCES :

18 Pompiers **17** Police/Gendarmerie

15 SAMU **112** Toutes urgences

Service des eaux et facturation :

Votre unique interlocuteur est dorénavant le service des eaux du Grésivaudan. Pour l'eau comme pour l'assainissement (urgence, emménagement/ déménagement...) ☎ 04 76 99 70 00

Facturation : La facturation de votre consommation d'eau sera dorénavant assurée par le service des eaux du Grésivaudan

Pharmacies de garde : 0825 74 20 30 (15 cts/min)

ou www.servigardes.fr

ou sur le site de la commune -> Rubrique Agenda

Brève du service scolaire



• Recensement des enfants •

La commune recense les enfants nés en 2018, 2019 et 2020. Nous invitons les familles à prendre contact avec le service scolaire au 04 76 71 15 92

• Demande de dérogation scolaire •

Les demandes de dérogation pour l'année scolaire 2021-2022 sont à déposer par courrier à l'attention de Monsieur le Maire avant fin février 2020 auprès du service scolaire.

Jeux concours de Noël

En ces temps de crise sanitaire de nombreux événements, points de rendez-vous, soirées de Noël... ont dû être annulés.

En contrepartie, nous vous proposons des activités, défis... à réaliser pendant vos fêtes de fin d'année :

- Recettes et réalisations de biscuits / gâteaux de Noël
- Meilleure décoration de Noël : sapin, maison, table, créations faites mains

Je participe !

Envoyer la photo de vos réalisations à l'adresse : comfestivites@villedefrog.es ou sur notre page Facebook : **ville de Frogés** Indiquez bien vos nom, prénom et âge.

Le principe

Après sélection, **les gagnants seront élus par un jury composé d'élus et d'enfants.** Nous annoncerons les gagnants sur notre page Facebook et notre site internet

Les critères

L'originalité, la beauté et l'imagination. Des catégories d'âge seront établies

Points échanges

Ecrivez-nous aussi vos idées

Toutes astuces sont bonnes à prendre !

Quelques conseils seront sélectionnés et transmis dans le prochain Fagot et sur notre Facebook.

A vos plumes !

Pour être au plus près de l'information

Coupure de courant, animations, travaux, route barrée... Suivez les différents actus de la commune sur vos supports préférés en ligne.

N'hésitez plus et abonnez-vous gratuitement !



www.villedefrog.es



@VilleFrogés



Application Ville de Frogés

RECRUTEMENT

Distribution de supports de communication

Vous souhaitez compléter vos revenus ?

La commune recherche des personnes pour distribuer son journal municipal et divers documents d'information en boîtes aux lettres.

Les jours de distribution dépendent des parutions des supports.
Plus d'informations : asso-com@villedefrog.es ou 04 76 71 40 65